

Enjeu 1 : Des ressources forestières et fauniques gérées de manière durable
Orientation 1 : Contribuer au développement économique des secteurs forestier et faunique

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1.1 Stimuler l'innovation dans le secteur forestier	1 Taux de productivité par heure travaillée • Indice de référence : 51,3 \$/heure (moyenne allant de 2012 à 2016); 49,8\$/heure (2018-2019).	52,4 \$/heure	55,6 \$/heure	58,2 \$/heure	60,4 \$/heure
	2 Proportion de l'aide financière accordée par le Ministère par rapport à l'investissement des promoteurs et des partenaires pour des projets industriels innovants • Indice de référence : 1:5.3 (2018-2019).	1:5.3	1:5.3	1:5.3	1:6
1.2 Accroître les retombées économiques dans les régions du Québec	3 Volume total de bois récolté sur le territoire forestier • Indice de référence : 28,3 Mm ³ (récolte moyenne annuelle de la période allant de 2013 à 2018 en forêt publique et de l'année 2018 en forêt privée).	28,5 Mm ³	29,0 Mm ³	29,5 Mm ³	30,3 Mm ³
	4 Valeur des biens et services générée au PIB par le secteur forestier • Indice de référence : 6,1 G\$ (moyenne allant de 2012 à 2016); 6,3 G\$ (2018-2019).	6,6 G\$	6,7 G\$	6,7 G\$	6,9 G\$
	5 Valeur des biens et services générée au PIB par le secteur faunique • Indice de référence : 945 M\$ provenant des activités de prélèvement faunique en 2018. • Note : la valeur des activités d'observation de la faune en liberté sera prise en considération d'ici le 31 mars 2022 dans le but de réviser la cible 2022-2023.	Amorce des travaux	Poursuite des travaux	Établissement de la valeur des activités d'observation de la faune en liberté	1,0 G\$
	6 Pourcentage d'augmentation cumulative du nombre de nouveaux adeptes de chasse et de piégeage • Note : 10 266 adeptes de 2015 sont retenus sur une période de trois ans.	1 %	2 %	3 %	4 %
	7 Pourcentage de prévisibilité de la planification forestière liée à la récolte de bois • Note : la cible de 300 % représente l'équivalent de trois années à venir en matière de besoins en volume de bois des industriels forestiers.	200 %	200 %	300 % (au 31 décembre 2021)	300 %

Orientation 2 : Assurer la contribution des secteurs forestier et faunique à la qualité de l'environnement

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2.1 Bonifier l'apport des forêts pour atténuer les changements climatiques	8 Taux d'utilisation du bois dans la construction non résidentielle de quatre étages et moins au Québec • Indice de référence : 28 % (2016).	30 %	32 %	32 %	34 %
	9 Nombre d'hectares en travaux sylvicoles supplémentaires ayant pour but de séquestrer du carbone en forêt dans les régions du Québec • Note : l'exécution de ces travaux sylvicoles permettra de séquestrer 167 000 tonnes additionnelles de CO ₂ équivalent en forêt d'ici 2030 et d'environ 2 000 000 tonnes d'ici 2050.	0	15 000	15 000	7 000
2.2 Consolider l'encadrement de la gestion de la faune et des parcs	10 Taux de la réglementation faunique simplifiée • Note : 130 documents légaux relatifs à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune sont en vigueur.	5 %	7 %	15 %	20 %
	11 Proportion de plans directeurs publiés pour les parcs nationaux • Note 1 : un plan directeur a pour objectif de guider les actions de conservation et de mise en valeur sur le territoire d'un parc national. • Note 2 : le nombre de parcs nationaux qui ont été créés ou agrandis depuis 2016 s'élève à 8.	1 sur 8	2 sur 8	4 sur 8	6 sur 8

Enjeu 2 : Une acceptabilité sociale renouvelée

Orientation 3 : Miser sur une communication centrée sur les citoyens

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
3.1 Favoriser une meilleure perception des forêts et de la faune	12 Pourcentage de la population rejointe par des initiatives de sensibilisation ayant amélioré ses connaissances à l'égard de l'utilisation de la forêt et de la faune	Réalisation d'un sondage	Réalisation d'un sondage	Déploiement des initiatives	15 %
	13 Pourcentage de l'augmentation du nombre de visiteurs du guichet <i>Forêt ouverte</i> • Note : près de 46 000 visiteurs uniques sur une base annuelle.	25 %	50 %	75 %	100 %
3.2 Faire évoluer la participation des parties prenantes à la gestion des forêts et de la faune	14 Taux d'avancement de l'élaboration de la politique ministérielle en matière de relations avec les nations et les communautés autochtones	15 %	25 %	65%	100 %
	15 Pourcentage d'augmentation cumulative de la satisfaction des acteurs à l'égard des mécanismes de participation	Détermination du degré de satisfaction	Détermination du degré de satisfaction	2 %	5 %

Enjeu 3 : Une organisation performante

Orientation 4 : Miser sur l'engagement et la créativité

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
4.1 Implanter des approches novatrices	16 Taux de satisfaction à l'égard de l'expérience-employé	Développement de l'approche	Mise en œuvre de l'approche	Mise en œuvre de l'approche	70 %
	17 Nombre de services à la clientèle dont les informations deviennent disponibles en mode numérique	1 service			2 services

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE

2019-2023

Ministère des Forêts,
de la Faune et des Parcs -
Édition révisée - Janvier 2021

MISSION

Assurer, dans une perspective de gestion durable, la conservation et la mise en valeur des forêts, de la faune et des parcs nationaux pour contribuer à la prospérité et à la qualité de vie des Québécois.

VISION

S'unir pour faire des forêts, de la faune et des parcs nationaux une fierté pour les citoyens.

VALEURS

Expertise, créativité, collaboration et respect